



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E199574

VALABLE JUSQU'AU 05/09/2024

ÉDITÉ LE 14/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 2023B00100

Siret : 948 404 637 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 145136472 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 145136472 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/03/2023

Raison sociale : S.A.R.L. SIMON MAXIME

14 LES COURILLONS  
45220 CHUELLES

Téléphone : 02 38 97 04 39

Portable : 06 30 23 74 72

Fax :

Site Internet :

E-mail : [cpsg.simon45320@outlook.fr](mailto:cpsg.simon45320@outlook.fr)

Responsabilité légale :  
SIMON MAXIME GÉRANT

Effectif moyen : 0

Tranche de classification : NC

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 PROB | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 06/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 06/09/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 06/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLÉANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.